



## RAPPORT COMMISSION DES MANDATS DU 15 MAI 2014 APRÈS-MIDI

Cher(e)s Camarades,

En quelques lignes, il revient à la commission de vous présenter la photographie de la 17<sup>ème</sup> conférence de notre UFR.

Dans un premier temps, il nous semble nécessaire de revenir sur le document qui convoquait notre 17<sup>ème</sup> conférence et établissait la répartition des délégués sur la base de un délégué pour 120 adhérents en prenant 2012 comme année de référence. Cela nous donnait 144 délégués, répartis entre 119 délégués en pension complète et 25 délégués en pension de réversion. Les derniers chiffres que nous pouvons retenir pour 2013 nous donnent 14 206 en pension complète et 2 268 en pension de réversion, soit 16 474 FNI. Même avec le plus grand optimisme possible, il nous paraît certain que nous serons en retrait par rapport à 2012. L'exercice 2013, qui sera clos fin 2014, accuse un moins de 626 FNI.

L'objectif que notre CN s'était assigné, 20 000 adhérents à notre UFR, reste un but à disposition de la prochaine direction de l'UFR.

Cette situation, que nous ne découvrons pas aujourd'hui, doit nous inciter à prendre des mesures volontaristes pour améliorer la continuité syndicale et le niveau des adhésions qui reste faible.

Oui, on peut devenir un adhérent de la CGT même à la retraite, en particulier quand la question est posée avec pertinence, comme elle le fut pendant les manifestations des années 2011, 2012, 2013 et 2014 avec les perspectives qui s'ouvrent à nous.

Cher(e)s camarades,

Nous aurions dû être 144 délégués mais quelques délégations n'ont pu faire le plein. Ce fait s'était déjà produit, pour la première fois, à la conférence précédente. Ajoutons à cela des défections sur décision médicale.

Il nous semble que nous touchons, là, un aspect de la Qualité de Vie Syndicale qui devra être une préoccupation du prochain Bureau National.

A l'ouverture de la conférence, nous étions et sommes donc encore 134 délégués, représentant toutes les sections de notre UFR, les unes fortes de quelques unités, d'autres réunissant plusieurs centaines de syndiqués.

Le masculin l'emporte, seulement 9 femmes parmi lesquelles nous trouvons 2 pensions de réversion. A notre conférence précédente, nous comptions également 9 femmes et parmi elles 4 pensions de réversion. Nous sommes loin d'une représentation équitable des femmes et des pensions de réversion qui représentent environ 15% de nos forces organisées.

Les femmes représentent à peine 1% de notre conférence, 0,067% pour être exact. Ceci étant nous ne sommes pas moins et même plus que notre conférence précédente.

Venons-en aux éléments statistiques.

En préambule, ils sont issus des renseignements que vous nous avez transmis dans les fiches « connaissance du délégué ». Nous devons le souligner, un grand nombre nous est parvenu complet et correctement rempli, mais après croisement avec le fichier fédéral, vérifications et rectifications par les membres de la commission auprès des délégations, nous croyons pouvoir dire qu'il y a du boulot pour mettre le fichier à jour surtout si l'on considère qu'il peut être un outil performant dans le cadre de la continuité syndicale.

Ces remarques étant faites, les calculs vérifiés, nous pouvons vous le révéler : l'âge moyen de la conférence est de 62 ans 8 mois et 15 jours contre 61 ans et 26 jours lors de notre 16<sup>ème</sup> conférence. Comme nous l'avions déjà constaté à notre dernière conférence, nous déplorons un léger vieillissement par rapport à la précédente conférence, qui confirme l'appréciation que nous avions portée à la 16<sup>ème</sup> conférence ; je cite : « *Les cheminots salariés de la SNCF ne partent plus à 50 ou 55 ans, depuis la réforme de notre régime spécial de 2007* ».

Au-delà de ces considérations bien réelles, le vieillissement d'une conférence telle que la nôtre met en lumière nos difficultés dans la politique des cadres. Sans empiéter sur les prérogatives des uns et des



autres, la prochaine direction de notre UFR aura à conjuguer au présent de la lutte « continuité syndicale et continuité militante ».

Je le rappelle, sont présents à cette conférence :

134 DELEGUES DONT 9 FEMMES PARMI LESQUELLES NOUS TROUVONS 4 PENSIONS DE REVERSION.

56 délégués sont abonnés à la NVO contre 89 en 2011, soit 41% aujourd'hui contre 60% en 2011.

91 délégués sont abonnés à Vie Nouvelle, le journal de la CGT en direction des retraités, mais nous doutons pas que d'ici la fin de la conférence, ce chiffre puisse évoluer et nous permette de nous rapprocher d'un objectif de 7 300 adhérents pour notre prochaine conférence de 2017, l'objectif de 7 000 adhérents, que nous nous étions fixé avant notre conférence ayant été atteint, avec 7 087 abonnés.

Enfin, la solidarité n'est pas un vain mot pour les retraités que nous sommes : 118 délégués sont adhérents de l'ONCF. Là encore, nous pouvons progresser d'ici la fin de la conférence.

Le cadet vient du secteur de Bordeaux. Nous pouvons dire qu'il est un régional de l'étape. Il est de la section de NIORT. Il a, à son actif, 17 ans 4 mois et 15 jours de fidélité à la CGT.

Jean-Luc GUNTHER, du haut de ses 50 ans 8 mois et 27 jours est le benjamin de la conférence. Il est retraité depuis 5 mois et 15 jours. De quoi faire pâlir de jalousie le doyen de notre conférence.

Venant du secteur de LIMOGES, de la section de LIMOGES, il culmine au sommet de notre conférence du haut de ses 77 ans 08 mois et 7 jours. Il cumule 58 ans de fidélité à la CGT. 27 ans de retraite forcément active. Il est le doyen de la conférence. Il est le conférencier adhérent le plus ancien à la CGT. Il est celui qui a le plus profité de la retraite.

Je vous demande d'applaudir Gaby LACAZE qui réalise un beau triplé.

Comme de coutume, le plus jeune et le doyen co-présideront la dernière séance de notre conférence.

Mes Cher(es) Camarades,

Les appréciations que nous venons de vous livrer, si elles nous autorisent à délibérer et voter, doivent nous alerter et nous inciter dès notre retour dans nos sections à travailler d'arrachepied à l'amélioration de notre Qualité de Vie Syndicale et au renforcement de nos forces organisées.

C'est une nécessité impérieuse pour faire face à nos responsabilités futures. Les luttes revendicatives que nous avons menées ces dernières années, ont été possibles compte tenu de nos forces organisées. Mais pour l'avenir, nous ne pouvons pas continuer de perdre quelques centaines d'adhérents chaque année. Ce sera, à n'en pas douter, un des axes d'action de la prochaine direction de notre UFR.

